

**SAISON
2024/2025**

**Ecole municipale
de Musique**
HARMONIE
BATTERIE FANFARE
VILLE D'ARCIS-SUR-AUBE

INSCRIPTION JUSQUE FIN OCTOBRE

RENSEIGNEMENTS
Mme GERVASONI Mélanie
03 25 37 83 56
06 49 53 59 97
arcisecolemusique@gmail.com

**Une nouvelle année
en musique !**



L'ÉVEIL MUSICAL

DÉCOUVERTE D'INSTRUMENTS, ÉVEIL AU RYTHME,
PERCUSSIONS, CHANSONS, JEUX VOCAUX

DURÉE DU COURS : 45 MN ► LE MARDI DE 17H À 17H45

Cet atelier permet de sensibiliser les jeunes enfants dès l'âge de 5 ans à l'art musical par le jeu, les activités manuelles, l'expression orale et corporelle.

LA FORMATION MUSICALE

DURÉE DU COURS : 1H

Elle propose aujourd'hui des méthodes plus attrayantes et adaptées aux jeunes enfants.

Elle demeure une discipline indispensable à la pratique instrumentale.



LA FORMATION INSTRUMENTALE

COURS INDIVIDUEL

DURÉE DU COURS : 30 MN

Flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, batterie, percussions, tambour.

L'école de musique possède un parc instrumental permettant la mise à disposition d'un instrument pendant la première année de scolarité.

Ce prêt est renouvelable sous réserve de disponibilité de l'instrument.

LES CLASSES D'ORCHESTRE

SOURCE DE MOTIVATION

DURÉE DU COURS : 45 MN / 1H

Elles permettent à tous les élèves, dès la deuxième année, d'aborder un répertoire varié et adapté au niveau de chacun.



LES COURS POUR ADULTES

POUR UN PUBLIC PLUS LARGE

DURÉE DU COURS : 30 MN

L'objectif de l'école municipale de musique étant également de proposer un enseignement musical à tout âge, les adultes peuvent eux aussi, bénéficier d'un enseignement musical correspondant à leurs besoins.

L'ORCHESTRE D'HARMONIE MUNICIPALE

RÉPÉTITION TOUS LES SAMEDIS DE 17H30 À 19H

BATTERIE FANFARE



ATELIERS «ENSEMBLE DE CUIVRES» ET «ENSEMBLE DE SAXOPHONES»

DURÉE DU COURS : 45 MN

Élèves et/ou musiciens de l'harmonie qui souhaitent bénéficier d'une pratique collective ont la possibilité d'entretenir ou perfectionner leur pratique instrumentale à des tarifs préférentiels.

ATELIER JAZZ
ouverture
prochaine !

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les professeurs ont été choisis pour leurs compétences musicales et pédagogiques mais aussi pour leur disponibilité et leur dynamisme. Ils sauront insuffler à vos enfants le goût de la musique et créer l'émulation nécessaire à la progression de chacun.

LES TARIFS

COMMUNE

EXTÉRIEUR

ÉVEIL MUSICAL

1ère année	15 €	15 €
2e année	50 €	50 €

FORMULE GLOBALE

FORMATION MUSICALE
+ INSTRUMENT + ORCHESTRE

1er enfant	90 €	110 €
2e enfant : -15%	70 €	90 €
3e enfant : -10%	55 €	75 €
Forfait fourniture	30 €	30 €

LES HORAIRES

L'école de musique fonctionne tous les jours en dehors du temps scolaire. La plus forte activité a cependant lieu le mercredi, principalement pour les élèves scolarisés en primaire et le samedi afin d'accueillir les lycéens internes et les étudiants.

LES INSCRIPTIONS

FORMULAIRE PAPIER

Remplissez le formulaire joint à ce dépliant puis transmettez-le

par mail :

arcisecolemusique@gmail.com

par voie postale :

École municipale de musique Harmonie Batterie Fanfare d'Arcis-sur-Aube
28 Rue des Cordeliers - 10700 ARCIS-SUR-AUBE

sur place :

Vous avez également la possibilité de vous inscrire en vous rendant à l'École de musique les :

Lundis et Mardis de 17h à 19h

Mercredis de 15h à 20h

Samedis de 15h à 17h

